



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 21 juillet 2018 à 10h00 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles, lieu ordinaire des séances du conseil et conformément au code municipal, sont présents madame les conseillères Corina Lupu et France Robillard Pariseau, et messieurs les conseillers, David Estall, Daniel Filiatrault, Claude Pariseau et Michel Roch formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Pelletier.

Monsieur Jean-François Albert, Directeur général et secrétaire-trésorier, également présent, agit comme greffier.

Absent :

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JUILLET 2018
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 JUIN 2018
4. ADMINISTRATION ET FINANCES
 - 4.1. APPROBATION DES COMPTES
 - 4.2. TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
 - 4.3. DÉPÔT DES ÉTATS DES COMPARATIFS DES REVENUS DÉPENSES
 - 4.4. EMBAUCHE DE MME ALISON DRYLIE À TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE
 - 4.5. PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS NO 2018-06
 - 4.6. AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'ALARME
 - 4.7. EMBAUCHE DE M. RHÉAL MORIN À TITRE DE JOURNALIER SAISONNIER
 - 4.8. GESTION DES FICHES D'ÉVALUATION FONCIÈRE
 - 4.9. MANDAT POUR NÉGOCIER L'ACHAT DE L'ÉGLISE
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
6. TRANSPORT ET VOIRIE
 - 6.1. MANDAT ET PAIEMENT DE LA FACTURE D'ARRIMAGE.COM INC. POUR LA PRODUCTION D'UN DEVIS POUR DES TRAVAUX DE DRAINAGE SUR LA 12^e AVENUE
 - 6.2. ACCEPTATION PROVISOIRE DES TRAVAUX DU CHEMIN TASSÉ ET PAIEMENT DES TRAVAUX
 - 6.3. PAIEMENT DE LA SURVEILLANCE DE CHANTIER DES TRAVAUX DU CHEMIN TASSÉ
 - 6.4. PAIEMENT DE LA SURVEILLANCE DE CHANTIER DES TRAVAUX DE LA RUE DE L'ÉGLISE
7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT
 - 7.1. ADHÉSION AU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DES LAURENTIDES
 - 7.2. ADHÉSION A L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT ROUGE, PETITE-NATION ET SAUMON



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

- 7.3. ANNULATION DE CONSTATS D'INFRACTION
- 8. LOISIRS ET CULTURE
- 9. VARIA
 - 9.1. NOMINATION DE DEUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT
- 10. DOCUMENTS DÉPOSÉS
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JUILLET 2018

Monsieur le maire René Pelletier souhaite la bienvenue et ouvre la séance constatant le quorum à 10h05.

2018-07-115

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU le projet d'ordre du jour ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par David Estall et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-07-116

3.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 JUIN 2018

ATTENDU que les membres ont tous reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 23 juin 2018 joint à la convocation de la présente séance ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 juin 2018 soit et est approuvé tel que rédigé avec des correctifs sur l'inscription du vote aux résolutions 4.1 et 4.5.

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

2018-07-117

4.1. APPROBATION DES COMPTES

ATTENDU le dépôt de la liste des comptes déposée par le secrétaire-trésorier qui certifie que les crédits sont disponibles pour couvrir ces dépenses au montant total de 65 744,21 \$.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Daniel Filiatrault et unanimement résolu :

QUE le conseil approuve et entérine le paiement des comptes suivants :

Type	Période	Total
Dépenses incompressibles	25 juin au 22 juillet 2018	41 856,25 \$
Déboursés	25 juin au 22 juillet 2018	23 887,96 \$

2018-07-118

4.2. TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

ATTENDU la volonté à procéder à des transferts budgétaires ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Claude Pariseau et unanimement résolu de procéder aux transferts budgétaires tel qu'ils apparaissent au tableau ci-dessous :

Poste	Compte	Augmentation	Diminution
-------	--------	--------------	------------



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

Salaire bur.-Régime de retraite	02 13000 212	3 000 \$	
Salaire bureau	02 13000 141		3 000 \$
Voirie-Régime de retraite	02 32000 212	700 \$	
Salaire Voirie	02 13000 212		700 \$

4.3. DÉPÔT DES ÉTATS DES COMPARATIFS DES REVENUS DÉPENSES

2018-07-119

4.4. EMBAUCHE DE MME ALISON DRYLIE À TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE

ATTENDU le poste vacant à la direction générale ;

ATTENDU les 2 appels de candidatures menés dans les dernières semaines ;

ATTENDU la recommandation des membres du conseil ayant assistés aux entrevues ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Michel Roch et unanimement résolu de procéder à l'embauche de Mme Alison Drylie selon les modalités négociées et d'autoriser le maire à signer le contrat de travail à durée indéterminée convenu entre les parties pour une entrée en fonction le 6 août 2018.

2018-07-120

4.5. PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS NO 2018-06

Présentation par M. Daniel Filiatrault qui avait déposé l'avis de motion pour le règlement 2018-06. M. Filiatrault présente le projet de règlement modifié ayant été corrigé des erreurs qui s'y étaient glissées.

2018-07-121

4.6. AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'ALARME

ATTENDU les problèmes résultants de l'usage d'une ligne téléphonique pour la gestion de l'alarme ;

ATTENDU la proposition de correctifs par le fournisseur Mon Alarme;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et unanimement résolu de procéder à l'installation du module cellulaire au coût 500 \$ plus taxes à prendre au poste budgétaire 02 19000 522 ainsi que de défrayer les coûts de 160\$ par an pour l'usage du réseau cellulaire.

2018-07-122

4.7. EMBAUCHE DE M. RHÉAL MORIN À TITRE DE JOURNALIER SAISONNIER

ATTENDU le poste vacant de journalier saisonnier ;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Claude Pariseau et unanimement résolu de procéder à l'embauche de M. Rhéal Morin selon les conditions prévues à la convention collective à l'échelon 1 de la grille salariale à titre de journalier saisonnier. L'embauche est immédiate jusqu'à l'épuisement des besoins du service.

2018-07-123

4.8. GESTION DES FICHES D'ÉVALUATION FONCIÈRE

ATTENDU la numérisation des fiches d'évaluation appartenant à la municipalité par la MRC des Pays-d'en-Haut ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

ATTENDU que la MRC demande à la municipalité de privilégier une méthode de gestion de ces documents ;

ATTENDU que la municipalité consulte très rarement ces documents, qu'ils ont été numérisés avec soin et qu'elle ne souhaite pas les entreposer ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Daniel Filiatrault et unanimement résolu de mandater la direction générale à faire les démarches pour modifier le calendrier de conservation pour permettre la destruction de ces archives compte tenu de leur numérisation ainsi que toutes autres formalités pouvant être nécessaire à cette fin. Il est également résolu, dans l'éventualité où toutes les mesures auront été complétées pour permettre la destruction de ces documents, de procéder à leur destruction conformément à l'offre de la MRC.

2018-07-124

4.9. MANDAT POUR NÉGOCIER L'ACHAT DE L'ÉGLISE

ATTENDU l'intérêt de la municipalité à acquérir l'église pour 1\$;

ATTENDU les discussions ayant cours actuellement avec l'évêché ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par David Estall et unanimement résolu de mandater la direction générale pour retenir les services d'un notaire pour préparer un contrat de transaction et mandater le maire pour négocier le dit contrat avec l'évêché à être soumis au conseil à une rencontre ultérieure pour approbation.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6. TRANSPORT ET VOIRIE

2018-07-125

6.1. MANDAT ET PAIEMENT DE LA FACTURE D'ARRIMAGE.COM INC. POUR LA PRODUCTION D'UN DEVIS POUR DES TRAVAUX DE DRAINAGE SUR LA 12^e AVENUE

ATTENDU la volonté de la municipalité à corriger un problème de drainage le long de la 12^e avenue ;

ATTENDU le mandat réalisé par Arrimage.com inc. pour la production d'un devis et bordereau de soumission au coût de 1 721,25 \$ taxes comprises ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et unanimement résolu d'entériner le mandat donné à Arrimage.com inc. et à régler la facture 20180531 au coût de 1 721,25 \$ taxes comprises à prendre au poste budgétaire 02 61000 411.

2018-07-126

6.2. ACCEPTATION PROVISOIRE DES TRAVAUX DU CHEMIN TASSÉ ET PAIEMENT DES TRAVAUX

ATTENDU les travaux réalisés par Interchantier ;

ATTENDU la visite de chantier pour la réception provisoire des travaux ;

ATTENDU le certificat d'acceptation provisoire préparé par André Pilon ing. contenant notamment des retenues en vue de corriger ultérieurement des déficiences relatives à l'hydroensemencement et de l'érosion ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Michel Roch et unanimement résolu :

D'autoriser la direction générale à signer les documents relatifs à l'acceptation provisoire des travaux du chemin Tassé tel que recommandé par monsieur André Pilon, ingénieur surveillant des travaux, en date du 19 juillet 2018.



No de résolution
ou annotation

2018-07-127

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

De payer la facture 868 de Interchantier inc. au montant de 165 461,73 \$ taxes comprises payable conformément à la résolution 2018-05-75.

6.3. PAIEMENT DE LA SURVEILLANCE DE CHANTIER DES TRAVAUX DU CHEMIN TASSÉ

ATTENDU le contrat de surveillance des travaux octroyé à André Pilon ingénieur conseil en vertu de la résolution 2018-05-79 ;

ATTENDU que le paiement final est versé à l'acceptation provisoire des travaux ;

ATTENDU que des coûts additionnels s'élèvent à 1 941,25 \$

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par David Estall et unanimement résolu d'autoriser la direction générale à payer la facture no 2018-133 de André Pilon ingénieur conseil au coût de 12 877,49 \$ taxes incluses conformément à la résolution 2018-05-79.

2018-07-128

6.4. PAIEMENT DE LA SURVEILLANCE DE CHANTIER DES TRAVAUX DE LA RUE DE L'ÉGLISE

ATTENDU le contrat de surveillance des travaux octroyé à André Pilon ingénieur conseil en vertu de la résolution 2017-07-2016 ;

ATTENDU les correctifs apportés au projet et les coûts supplémentaires de surveillance ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Claude Pariseau et unanimement résolu d'autoriser la direction générale à payer la facture no 2018-125 de André Pilon ingénieur conseil au coût de 2 555,32 \$ taxes incluses à prendre au poste budgétaire 02 61000 411.

2018-07-129

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1. ADHÉSION AU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DES LAURENTIDES

ATTENDU la préoccupation qu'a la municipalité au sujet de l'état de l'environnement;

ATTENDU que le Conseil régional de l'environnement permettra à la municipalité de se réseauter avec d'autres organisations soucieuses de l'environnement ainsi que de recevoir différents services notamment du soutien technique relativement à la santé des lacs ;

ATTENDU que la possibilité d'adhérer pour 2 ans tout en réduisant les coûts d'adhésion ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Daniel Filiatrault et unanimement résolu d'adhérer comme membre municipal au Conseil régional de l'environnement des Laurentides pour 2 ans au coût de 216 \$ à prendre au poste budgétaire 02 11000 494 et de maintenir l'adhésion à cet organisme tant que la municipalité inscrira cette dépense au budget ou ne prenne une décision contraire par résolution.

2018-07-130

7.2. ADHÉSION A L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT ROUGE, PETITE-NATION ET SAUMON

ATTENDU que l'ensemble du territoire de la municipalité se situe dans un bassin versant couvert par l'OBV de la Rouge, Petite-Nation et Saumon ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

ATTENDU que la municipalité a été membre en 2015 ;

ATTENDU la volonté du conseil de redevenir membre de cet organisme qui contribue à l'amélioration de la qualité de l'eau, l'eau qui revêt une importance capitale pour la municipalité de Lac-des-Seize-Îles ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par David Estall et unanimement résolu d'adhérer comme membre municipal au coût de 100 \$ à prendre au poste budgétaire 02 11000 494 et de maintenir l'adhésion à cet organisme tant que la municipalité inscrira cette dépense au budget ou ne prenne une décision contraire par résolution.

2018-07-131

7.3. ANNULATION DE CONSTATS D'INFRACTION

ATTENDU les 3 constats d'infraction émis par Myriam Atkinson les 8, 17 et 27 octobre 2017 ;

ATTENDU que les défendeurs ont réglé le problème qui leur était reproché ;

ATTENDU la communication de l'inspectrice à l'effet d'annuler les constats d'infraction au dossier 2017-01 ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Michel Roch et unanimement résolu d'annuler les 3 constats d'infraction au dossier 2017-01 et d'aviser la cour municipale à cet effet.

8. LOISIRS ET CULTURE

9. VARIA

2018-07-132

9.1. NOMINATION DE DEUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

ATTENDU la volonté du conseil de nommer de nouveaux membres sur le comité consultatif en environnement ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Claude Pariseau et unanimement résolu de nommer Mme Louise Pharand et Mme Jane Magee membres du comité consultatif en environnement.

10. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Plainte abat-poussière
- Règlement 363-2018
- Ristourne MMQ

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-07-133

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant 11h20, IL EST DÛMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et unanimement résolu de lever l'assemblée l'ordre du jour étant épuisé.